

SAINT-DENIS
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ



> Démarche participative Quand la vie de la commune se dessine ensemble

Dès le début du mandat, les élus ont mis en avant leur volonté de concertation avec la population et d'implication des habitants. En effet, du côté de la municipalité, il est important que tout le monde puisse être prendre part activement à la vie de la commune. Cette approche partenariale est un facteur de cohésion sociale où tous les Sandéniens sont concernés.

En 2014, alors que le conseil municipal s'installe progressivement dans ses nouvelles fonctions, l'accueil des nouveaux habitants, lancé au mandat précédent, est poursuivi par la nouvelle équipe. « Nous allons à la rencontre des personnes, dans leurs quartiers, expliquent Christophe Darget Lacoste, adjoint délégué à la communication et à la concertation, et Rita Monteiro, conseillère municipale déléguée à l'animation, la concertation et la proximité. Nous souhaitons aller au-devant des habitants, dans leur quotidien, là où ils vivent. Ainsi, en petit groupe, nous pouvons aborder différents sujets et aussi présenter la commune, les projets, les associations... Et cela permet aux nouveaux arrivants de faire connaissance et d'échanger avec les personnes de leur voisinage. »

Déjà pratiquée lors de la réalisation des bâtiments publics (école, pôle, salle de sports), la concertation avec les riverains ou les utilisateurs est maintenant devenue incontournable en début de chaque projet d'aménagement. Partager un état des lieux, mieux comprendre les besoins, expliquer les possibilités et les contraintes techniques, réglementaires et financières, tels sont, pour nous, les préalables à l'élaboration d'un projet, garantissant la prise en compte des attentes du plus grand nombre et la préservation de l'intérêt général.

> La cérémonie des vœux : un moment fort

La cérémonie des vœux est également un moment fort pour la commune. En effet, c'est l'occasion pour tous les Sandéniens de se retrouver avec les élus et d'échanger sur le bilan de l'année écoulée, mais aussi sur les projets et réalisations à venir.

« Nous travaillons à la préparation de cette cérémonie depuis le mois d'octobre, précisent Christophe et Rita. Nous avons eu de très bons retours quant à la cérémonie de l'an dernier, les vidéos que nous avons présentées ont beaucoup plu. Cette année, nous souhaitons continuer à innover. »

> À savoir

Les élus sont à votre disposition. Si vous souhaitez vous entretenir avec l'un d'entre eux, il est possible de prendre rendez-vous pendant ou en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

> 11 novembre 2018

Appel aux bonnes idées !

Le 11 novembre 2018 sera un anniversaire particulier puisqu'il s'agira de fêter les 100 ans de la fin de la Première Guerre mondiale. Les élus ont à cœur de célébrer l'évènement comme il se doit. Aussi, la commission communication est ouverte à toutes les suggestions pour que cette manifestation soit inoubliable. Quels que soient vos idées et/ou vos talents en lien avec cette date historique, n'hésitez pas à contacter la commission.

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

Pour des réformes durables en faveur de notre pays

L'article 52 du projet de loi de finances 2018 a récemment entériné la compensation de la baisse des APL par une baisse des loyers des organismes pourvoyeurs de logements locatifs (bailleurs sociaux, offices publics de l'habitat, société d'économie mixte et coopératives). Si cette décision apparaît de prime abord bénéfique aux locataires, elle crée une profonde inquiétude dans le milieu de l'habitat, de la construction ainsi qu'au sein des collectivités locales en remettant brutalement en cause leur équilibre économique et leur pérennité à court terme. Je la partage pleinement.

Dans l'Ain, cette baisse des loyers engendrera une baisse de recette de l'ordre de 20 millions d'euros par an, annulant la construction de 1 500 logements. Elle fragilise aussi l'économie du bâtiment, la construction d'un logement représentant l'équivalent de l'emploi annuel de deux personnes, et par ricochet, toute l'activité de promotion immobilière publique et privée alors même que notre département, en pleine croissance démographique, manque de logements.

Sur l'agglomération burgienne, les premières conséquences de cette mesure se font déjà sentir. Pour Bourg Habitat par exemple, elle représente une perte sèche de 2 millions d'euros par an entraînant l'annulation d'un tiers des programmes et le report d'un autre tiers.

À Saint-Denis-lès-Bourg, le rôle de ces opérateurs est primordial : ils contribuent à la production d'une offre diversifiée de logements, accessibles au plus grand nombre, et par la même à l'atteinte des objectifs réglementaires fixés par la loi elle-même ! Ils financent la majeure partie de leur construction et en assurent la gestion locative et l'entretien. Ils participent enfin au financement d'une partie des équipements publics, à la proportion de leur utilisation.

Personne ne conteste la nécessité de réformer la politique du logement en France, très onéreuse et trop peu efficace. Les bailleurs, rassemblés sous l'égide de l'union sociale de l'habitat étaient d'ailleurs prêts à prendre part à l'effort de redressement des comptes publics et avaient, à ce titre, fait plusieurs propositions dans ce sens ne remettant pas en cause la pérennité de leur structure et les services rendus. En vain. Comment réformer un pays souvent qualifié d'irréformable ? Comment « faire de la politique autrement » ? Sûrement pas dans l'urgence, sans dialogue ni concertation.



Notre commune

Notre commune s'appuie sur une vie fédératrice, génératrice de solidarité humaine et de relations permanentes, elle symbolise l'expression d'une certaine liberté locale. Son attractivité dépend du maintien des services et des équipements publics.

Déjà asphyxiée économiquement par la baisse drastique des dotations et de la suppression de sa seule source directe de revenu : la taxe d'habitation, une nouvelle inquiétude se pointe sur les dessertes TGV. Un projet de refonte semble envisager de réduire le

niveau de dessertes des TGV dans de nombreuses gares pour privilégier les métropoles. Or, pour notre bassin burgien, le Train à grande vitesse est un enjeu essentiel qui contribue fortement à l'attractivité de notre économie. Vouloir développer les métropoles au détriment des communes, c'est sceller le destin funeste de ces dernières. Le terme de ce projet est certes lointain, mais comme il n'y a pas de fumée sans feu, ce dossier nécessite la vigilance et l'engagement de tous.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Séances de septembre et octobre

Travaux

Le conseil municipal décide de créer au budget 2017 (section investissement) l'opération d'aménagement de la rue du Petit Montholon et d'accepter la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de la ville de Bourg-en-Bresse.

Urbanisme

Le conseil municipal décide, conformément au dossier complet qui lui a été soumis, et conformément à l'avis favorable du commissaire-enquêteur, d'approuver le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Administration générale

Le conseil municipal décide la création d'un nouveau poste de conseiller municipal délégué à la demande du maire. Il informe le conseil municipal qu'il donnera délégation à Valérie Feraud, qui secondera Fabienne Le Page dans ses responsabilités au sein du CCAS.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)



Les nouveaux membres du CMJ ont été élus : Anne-Lys, Tiffany, Swan, Théo, Evan, Sacha ont rejoint Paul, Zacaria et Margaux qui font désormais partie des anciens.

Un premier contact avec les élus a eu lieu samedi 21 octobre. Ce fut l'occasion de leur faire découvrir la mairie ainsi que le rôle de chacun. Les membres du CMJ ont reçu une invitation pour participer à la célébration du 11 novembre ainsi qu'à l'action « une naissance, un arbre » du 18 novembre.

Guillaume Fauvet, est venu leur dire qu'il attachait beaucoup d'importance au CME et au CMJ et qu'il était à leur écoute.

Le CMJ attend l'arrivée imminente d'une animatrice au sein de Pôle Pyramide afin que les jeunes puissent lui faire part de leurs projets pour l'année à venir.

Du côté du CME, un seul nouveau membre est venu rejoindre Basile, Lola et Lela à la suite des élections. Il s'agit de Jules.

Les enfants du CME ont rencontré Aude Jacquet de l'association Les Bouchons solidaires qui leur a expliqué le fonctionnement de l'association.

Les enfants ont également rendu visite à Pascal Cierniewski, le policier municipal qui leur a parlé de sa fonction au sein de la commune.

Lors de l'opération « Saint-Denis autrefois » menée par Pôle Pyramide, les enfants ont été invités à participer au goûter organisé pour l'occasion.

Les membres du CME ont d'ores et déjà commencé à travailler sur une enquête visant l'ajout de « modules » au skate park.

> Bernard Maclet

24 ans au service de la commune et des Sandéniens

C'est en novembre 1993 que Bernard Maclet passe les portes de la mairie de Saint-Denis-lès-Bourg pour la première fois. Il ne se doutait probablement pas, à l'époque, qu'il ne rendrait les clés de son bureau que 24 années plus tard, après avoir travaillé en collaboration avec trois maires successifs... Retour sur le parcours d'un homme très investi dans la vie locale.

À l'été 1993, Bernard, qui est alors maire de Hauteville-Lompnes depuis 1989, se met en disponibilité du poste de secrétaire général du SIVOM (Syndicat à vocation multiple) qu'il occupe également à Hauteville. Quelques mois plus tard, le hasard, aidé par une de ses tantes qui n'était autre que la sœur du fromager de Saint-Denis, le mène à présenter sa candidature pour remplacer le secrétaire général(1) de la commune.

« J'ai commencé à travailler avec Félix Douvre qui fut maire de Saint-Denis de 1989 à 1995, raconte Bernard. J'ai ensuite collaboré pendant 19 ans avec Jacques Nallet, maire précédent, qui a officié de 1995 à 2014. Enfin, c'est avec Guillaume Fauvet, maire actuel, que j'ai terminé ma carrière. J'ai accompagné la politique mise en place par les élus successifs dans la commune qui a été en évolution permanente. J'ai vu sortir de terre les grands équipements collectifs, comme la crèche, le gymnase, le collège, le pôle socio-culturel... J'ai participé au développement urbain et social de Saint-Denis. Et tout ce travail s'est fait dans un climat de confiance et de bonne collaboration avec les élus. Avoir eu la double casquette de maire d'une part

et de directeur général des services d'autre part m'a beaucoup aidé, car j'ai pu aborder les dossiers avec une vision plus large, un double regard. Ça a été très enrichissant tant professionnellement qu'humainement. J'ai d'ailleurs toujours accordé beaucoup d'importance aux relations humaines. La mairie, c'est un peu une deuxième famille... Aujourd'hui, après avoir fait 23 000 km par an, je vais profiter de ma retraite pour souffler un peu et profiter des miens. »

Toujours très investi dans la vie locale, notamment dans le cadre associatif, Bernard souhaite désormais lever le pied, mais qui sait ce que l'avenir lui réserve...

*Le secrétaire général (SG) est l'ancienne dénomination du directeur général des services (DGS) actuel.



Bernard Maclet en quelques chiffres

- ➔ 24 ans au service des Sandéniens et Sandéniennes
- ➔ Plus de 500 000 km parcourus pour venir travailler, soit l'équivalent de 12 fois le tour de la Terre !
- ➔ 7 mois non-stop passés dans sa voiture pour faire les trajets (plus d'un se serait lassé avant !)



Guillaume Fauvet, maire depuis 2014

« Bernard, c'est une institution à la mairie ! Il connaît tout le monde, tous les dossiers. Lorsque j'ai décidé de m'engager, la présence de Bernard a été un élément décisif pour moi. Je savais que je pouvais compter sur lui. C'était rassurant de travailler avec Bernard en qui j'avais une totale confiance. Il était très investi dans la vie de la commune et faisait largement plus que son travail de DGS. Il a des valeurs et des principes qu'il défend et qu'on a partagés. Il s'est toujours engagé au service des autres et a toujours fait preuve de respect

et de bienveillance pour les personnes, que ce soit les agents de la commune ou les élus. Bernard a été l'un des piliers de la cohésion du groupe au sein de la mairie. Merci à lui pour tout le travail réalisé. Je lui souhaite une bonne retraite, sans nul doute, active. À bientôt à Saint-Denis, où, à défaut de continuer à jouer au père Noël dans les écoles, tu viendras jouer au grand-père auprès de tes petits enfants, ou à l'Astroboule pour un concours de Lyonnaises et bien sûr, à la mairie où nous aurons plaisir à t'accueillir ! »

Jacques Nallet, maire de 1995 à 2014 et actuel conseiller municipal

« Bernard est arrivé Saint-Denis en 1993. À l'époque, j'étais déjà au conseil municipal. Aujourd'hui, je suis toujours au conseil municipal, et je l'ai vu partir... Bernard nous a beaucoup aidés à prendre les mesures de nos fonctions, tant par ses connaissances professionnelles que par le fait qu'il était maire lui-même. C'est quelqu'un de fiable, qui un sens aigu du service public. Pour lui, c'était le citoyen avant tout ! Ses connaissances dans le domaine juridique et sur la réglementation (notamment concernant les marchés publics) nous ont fait prendre les bonnes décisions. Il a également joué un rôle indéniable dans l'organisation des services, ce qu'il a fait en respectant toujours les droits des agents,

et en leur rappelant leurs devoirs aussi... Bernard a su souder l'équipe à qui il a su rappeler ce qu'était le service public. Il a toujours été juste et équitable, et j'ai une grande confiance en lui. Durant mes trois mandats de maire, la commune s'est beaucoup développée et a pris une grande place au sein de l'intercommunalité. Les élus se sont impliqués en ce sens, mais c'est aussi grâce à Bernard qui était là sur le terrain ! Bien entendu, il nous est arrivé d'avoir des points de vue différents sur certains dossiers, mais nous avons toujours trouvé le bon équilibre pour avancer en toute sérénité. Travailler avec Bernard a été un réel plaisir. »



> Rencontre avec Didier Tabard

Nouveau Directeur général des services

Après avoir occupé le poste de DGS au sein de la communauté de communes de Rhône-lez-Provence à Bollène, dans le Vaucluse, Didier Tabard vient d'être recruté par la mairie de Saint-Denis pour prendre la relève de Bernard Maclet. L'Ain ne lui est cependant pas inconnu puisqu'il a été DGS de la communauté de communes du Canton de Pont-de-Veyle de 2008 à 2010, et DGS de Belley

de 2010 à 2015. Après deux années passées dans le sud de la France, il a souhaité se rapprocher de Lyon pour des raisons familiales.

« Je suis arrivé le 16 octobre, ce qui m'a permis de travailler deux semaines en binôme avec Bernard. Pour l'instant, je suis en rodage, je prends mes marques... Mon objectif est de travailler en parfaite collaboration avec l'équipe municipale et les différents services pour répondre aux attentes des habitants. »



> Développement économique du territoire

Un pôle d'activités tertiaires verra le jour en 2018

Dans le cadre du développement économique du territoire, Saint-Denis-lès-Bourg et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) sont dans une logique de complémentarité et travaillent main dans la main. Ainsi, dans la zone située en bordure de rocade, dans le secteur des Cadalles, en face de la société Nexans, un projet de construction de bureaux et de locaux à vocation tertiaire est sur le point de sortir de terre.

Le projet visant à permettre un accueil foncier d'entreprise sur la commune est porté par la SEMCODA et piloté par CA3B, en lien avec la commune de Saint-Denis-lès-Bourg. Une réunion publique d'information a eu lieu le 14 septembre en présence de Tatiana Wittner, conseillère municipale, mais aussi responsable du projet SEMCODA et maître d'œuvre sur ce chantier. « Un public assez nombreux a assisté à la réunion, explique Patrick Bouvard, adjoint délégué à l'aménagement du territoire. Les riverains étaient intéressés par ce qui allait se construire non loin de chez eux. Le projet porte sur la construction de trois ou quatre bâtiments de deux étages maximum qui accueilleront des bureaux et des locaux destinés à des activités tertiaires. Les relevés de bornage

ont été effectués et les travaux de construction du premier bâtiment démarreront prochainement. Ce bâtiment accueillera la maison de santé de la commune avec les médecins, les kinésithérapeutes, le dentiste et les infirmières. À l'étage, l'espace sera réservé à des activités professionnelles. Un grand parking sera aménagé pour le public et un parking sous-terrain sera créé à destination des professionnels de santé. »

> Accompagner le développement économique

« La demande de foncier à visée professionnelle est toujours forte sur l'agglomération burgienne, souligne Guillaume Fauvet. Il est important d'anticiper l'aménagement des

zones d'activités économiques et d'offrir, à l'échelle de l'agglomération, une offre riche et diversifiée pour être en mesure de répondre aux besoins des entreprises locales souhaitant se développer ou pour en accueillir de nouvelles. Ce travail est essentiel pour soutenir l'activité économique et l'emploi de notre bassin de vie. L'objectif de ce pôle est d'accueillir des activités tertiaires et artisanales, avec la possibilité pour ces dernières de réaliser un show-room. Il ne s'agit en aucun cas de créer une zone commerciale au sens propre du terme. En bordure de la rocade, mais bien intégrée dans la trame urbaine environnante, la situation de cette nouvelle zone est idéale pour les entreprises qui bénéficieront d'une vitrine attractive. »

À SAVOIR

> Aménagement des rues Nungesser et Coli, et de la Charpine

Les travaux sont bien engagés

À la suite de la réunion publique qui s'est tenue le 16 mars, un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des travaux. C'est l'entreprise Colas de Saint-Denis-lès-Bourg qui a remporté les deux lots : voirie et assainissement.

Les travaux de la rue Nungesser et Coli ont débuté le 18 septembre. L'entreprise Colas a sensiblement réduit les délais envisagés puisqu'elle s'est engagée à réaliser les aménagements en deux mois (au lieu de quatre initialement prévus).

« On ne pensait faire que la rue Nungesser et Coli en 2017 et la rue de la Charpine en 2018, mais les travaux de la rue de la Charpine ont démarré mi-novembre, explique Patrick Bouvard. Cela a été possible parce que l'entreprise Colas, dans son offre, a précisé exécuter les travaux en parfaite sécurité. Pour ce faire, la rue devait être bloquée en totalité, sauf l'accès des riverains, ce qui a permis de travailler plus vite et de réduire les délais. La première partie des travaux concernait l'assainissement. En effet, le réseau séparatif des eaux usées et des eaux pluviales datait des années 90. Des boîtes de branchement ont été installées pour chaque riverain en limite du domaine public. En ce qui concerne la rue de la Charpine, la première partie (de la rue de Trévoux jusqu'à la rue Nungesser et Coli) sera achevée début mars 2018. Les travaux de la deuxième partie de la rue se feront de mars à juillet 2018. Il faut noter qu'une réunion s'est tenue avec Car Postal afin qu'une déviation soit mise en place pour les bus pendant la durée des travaux. Car Postal, qui a déplacé provisoirement ses arrêts, s'est engagé à en informer les usagers. »

> Zoom sur la largeur des trottoirs

Les trottoirs ont été réaménagés et à certains endroits, là où la largeur de la voirie l'autorisait, ils ont été élargis pour permettre une meilleure accessibilité aux piétons.



> Le compteur Linky

Bientôt à Saint-Denis-lès-Bourg

ERDF, devenue Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux collectivités et aux particuliers.

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteurs électriques installés par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant », car il permet de transmettre des informations à distance. Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021.

> Le remplacement et l'installation du nouveau compteur

Lors du remplacement du compteur, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis

30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise partenaire d'Enedis.



> Bon à savoir

- L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité
- Le déploiement du compteur Linky a débuté en novembre à Saint-Denis et s'échelonne jusqu'en avril 2018
- C'est l'entreprise Solutions 30 qui réalisera l'installation des compteurs sur la commune

LA SEMAINE BLEUE



Viellir et agir ensemble dans la communauté

Lancée en 1951, la Semaine bleue est la semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées. Chaque année, durant sept jours, des manifestations sont organisées dans toute la France pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelles.

Du 2 au 5 octobre, Pôle Pyramide, en collaboration avec ses différents partenaires (Questions pour un champion, le club Amitié Rencontre, la crèche Bout'chou, les écoles, le CCAS, la Petite unité de vie) a proposé des animations, pour la plupart ouvertes à tous, afin de permettre aux anciens de se retrouver, mais aussi de faire de nouvelles rencontres et de partager leur savoir et leur savoir-faire avec les plus jeunes.

> Un programme riche et varié

Lundi 2 octobre, les anciens ont retrouvé les enfants pour l'opération « lire et faire lire ». Mardi 3 octobre, ils ont pu tester leurs connaissances avec Robert Tyrand qui les a accueillis pour une séance de Questions pour un champion à la salle de la chaufferie derrière le gymnase. Jeudi 5 octobre, c'est la crèche qui a accueilli les anciens pour une séance de détente au gymnase le matin. L'après-midi fut dédié à l'histoire de la commune avec la Petite unité de vie et le groupe histoire, où une présentation de la vie à Saint-Denis a été donnée.

Enfin, les mardi, mercredi et jeudi, les anciens ont pu prendre leur repas au restaurant scolaire et participer aux activités avec les enfants.

> Zoom sur « Saint-Denis autrefois »

Mercredi 4 octobre, le pôle socioculturel a organisé un après-midi aux saveurs d'antan où plus de 120 personnes étaient présentes. « Nous avons fait le choix d'organiser un après-midi sur le thème "Saint-Denis autrefois" ouvert à tous afin de faire découvrir et de partager les connaissances des anciens sur ce qu'était la vie autrefois à Saint-Denis, explique Syndie Jan, animatrice responsable des secteurs "personnes âgées" et "famille" à Pôle Pyramide. Monsieur Zagonnell nous a présenté une exposition sur l'école d'autrefois. Le groupe histoire du centre social a dépillé et égrené le maïs, puis présenté le film réalisé par le groupe sur la vie des anciens à Saint-Denis. Madame Gomes a mené un atelier de tricotin. Mesdames Soucourt et Fromont nous ont fait découvrir la calligraphie. Et le groupe folklorique bressan, avant sa représentation, a appris aux participants le jeu du chausson. Enfin, pour le goûter, Madame Thouny avait confectionné des gâteaux à la farine de gaude, et Madame et Monsieur Michel ainsi que les enfants du centre de loisirs ont mis la main à la pâte et nous ont concocté une compote de pommes. »

Une belle réussite pour cette journée qui a ravi l'ensemble des participants.

Le dépillage consistait à ne garder que 2 ou 4 feuilles sur chaque épis pour façonner de belles grappes : « les raisins » qui séchaient à l'abri sous les avant-toits des fermes ou dans des séchoirs en bois.



À SAVOIR

> Du côté de la Médiathèque

Cluéo géant

Le 1^{er} décembre, à 20 h, dans le cadre d'Interlignes, action initiée par la bibliothèque départementale de prêt, sur le thème de la justice, la médiathèque vous propose de participer à un Cluéo géant.

Gratuit - sur réservation - Pour enfants et ados à partir de 8 ans

Rencontre avec Tanguy Viel

Le 8 décembre, à 18 h 30, dans le cadre d'Interlignes, la médiathèque accueillera Tanguy Viel, romancier et auteur du roman "Article 353 du Code pénal" unanimement salué par la critique.

Entrée libre.

Contes en Couleurs

Le 16 décembre, animation par Delphine Debiesse

• 10 h 30 : tout-petits jusqu'à 3 ans

• 10 h 45 : 4 ans et plus

Entrée libre.

Renseignements et inscriptions
Tél. 04 74 24 45 43
mediatheque@stdenislesbourg.fr

> Calendrier des pompiers

La traditionnelle distribution du calendrier des pompiers a débuté le 1^{er} novembre et se fera jusqu'à la fin de l'année. Les bénéficiaires de l'opération permettront d'une part l'entretien et l'achat de matériel (pour que tout ne soit pas à la charge de la municipalité) et d'autre part de financer les activités de l'Amicale. En fonction des secteurs, les sapeurs-pompiers passeront chez vous soit en soirée, soit le samedi matin. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil. Comme chaque année, chacun est libre de donner de qu'il veut pour soutenir l'Amicale.



> Chéquier jeunes 01



Depuis septembre 2017, le Département de l'Ain a mis en place un chéquier jeunes (bons de réduction) destiné aux 11 à 15 ans, domiciliés dans l'Ain et scolarisés en classe de niveau collège.

La demande du chéquier se fait sur le site dédié au dispositif : chequierjeunes.ain.fr, jusqu'au 30 avril 2018. Le chéquier 2017 est utilisable jusqu'au 31 août 2018.

L'objectif de cette opération est de permettre aux jeunes d'accéder à des activités sportives, culturelles et de loisirs variés.

Plus d'infos
chequierjeunes.ain.fr

État civil

Naissances

Mohamed BOUTAYEB (31/08), Margot GOKDEMIR (08/09), Thyllian CABUT MAZOYER (18/09), Aya POCHEBONNE (26/09), Saina POCHEBONNE (26/09), Cataleya TRICHOT (04/10), Matis VAUPRE (11/10), Livio SAVRY (19/10), Maëlle DAUBIGNEY (20/10).

Mariages

Thibault LEBLANC et Gaëlle CHAPUIS (16/09), Paulette FORÉT veuve AUFRANC (25/10), Charles PETIT dit GRÉZÉRIAT (27/10).

Décès

Emine KRASNIQI épouse ZEKA (13/09), Madeleine LE TINEVEZ veuve PETITJEAN (22/09), Odile PHILIPPE veuve GUILLOT (28/09), Fabien ANDRÉ (07/10).

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction : Guenaëlle Le Goff-Viard - Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Poncet - Tirage : 3 100 ex. - Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Trouny - Distribution : Mediapost
Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.



> Plan grand froid

Comme pour le plan canicule, le plan grand froid est un dispositif interministériel prévoyant des aides en cas d'hiver rigoureux. Il est activé par le préfet puis relayé par le maire. Ce dispositif peut être appliqué entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Il est destiné aux personnes les plus vulnérables :

- personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leurs domiciles ;
- personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leurs domiciles ;
- personnes en situation de handicap.

Après inscription volontaire et confidentielle par la personne concernée ou par un tiers (représentant

légal, intervenant médico-social, entourage, parent...), les agents municipaux ou les élus prendront contact avec vous pour s'assurer de votre état de santé et vous apporter, si besoin, l'aide adaptée à votre situation.

Cet accompagnement vient en plus de l'aide apportée par vos proches ou aidants et ne s'y substitue pas. Si vous bénéficiez déjà du plan canicule, il n'est pas utile de procéder à une nouvelle demande, l'inscription au dispositif se fait automatiquement.

Vous trouverez des formulaires d'inscription sur le site de la mairie, onglet Action sociale et solidarité, à l'accueil de la mairie ou auprès de Pôle Pyramide.

> Don du sang

Mardi 9 janvier 2018, de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h, à la salle des fêtes, l'Amicale des donneurs de sang de Saint-Denis, Buellas et Saint-Rémy organise une collecte de sang.

Prévoir 45 minutes pour la séance, entre le questionnaire à renseigner, le don et la collation qui s'en suit. Sur place, les membres de l'Amicale pourront s'occuper de vos enfants s'ils vous accompagnent.

« Tout le monde peut donner son sang, explique Martine Michel, présidente de l'association. La population est vieillissante et le besoin est grandissant. Tout le monde peut être concerné un jour ou l'autre... »

L'Amicale compte aujourd'hui 18 personnes et organise 5 collectes par an à Saint-Denis.



Pour donner son sang, il faut :

- ↳ Être en bonne santé
- ↳ Être âgé de 18 à 70 ans
- ↳ Ne pas venir à jeun
- ↳ Une période de 8 semaines entre deux dons



Josette Paya, secrétaire de l'Amicale, donne son sang

À SAVOIR

Retour en images...

Loto du Comité de fleurissement



Cérémonie du 11 novembre



Challenge de l'Agglo premières féminines et 6 premiers masculins



Jumelage avec la ville de Rédéa (Roumanie)

DERNIÈRE MINUTE

> Élections et citoyenneté

Toute modification (changement d'adresse, état civil...) à apporter sur les listes électorales de la commune doit être signalée avant le 31 décembre de l'année en cours au service « élections ».

Pour cela, merci de vous munir d'un justificatif de changement de situation : copie du livret de famille, de la carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile (impôts...). Rappel : les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues jusqu'au 31 décembre 2017.

Agenda

DÉCEMBRE 2017

- **Vendredi 15**
20 h 30 - Conférence Ain Nature & Santé - La Ferme
- **Mardi 19**
Gouter de Noël - Club Amitié Rencontre - Salle des Fêtes
- **Samedi 23**
Journée - Coupe de Noël - Saint Denis Dojo - Gymnase

JANVIER 2018

- **11 janvier**
19 h - Vœux de la municipalité - salle des fêtes
- **27 janvier**
Concours de belote à la vache - Amicale des donneurs de sang - salle des fêtes

Zoom agenda

La cérémonie des vœux

Chaque année, c'est une tradition, les élus convient tous les habitants de la commune à la cérémonie des vœux, qui se déroulera en 2018, jeudi 11 janvier à partir de 19 h à la salle des fêtes.

Rendez-vous incontournable pour Guillaume Fauvet et ses adjoints, ce moment fort et convivial est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets à venir. Mais pas seulement... En effet, sans déroger à l'exercice traditionnel, la municipalité souhaite aller vers plus d'interactivité pour que cela devienne un véritable échange de vœux et que la population participe et soit impliquée.

Et il ne s'agit pas là de la seule volonté des élus... Mais également d'une réelle attente de la part des citoyens.

Ce moment privilégié avec les habitants se clôturera par un apéritif dinatoire où chacun aura le loisir d'échanger et de discuter en toute simplicité.



www.stdenislesbourg.fr/
Calendrier-des-fetes